

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 5 novembre 2002, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Lucie Legault et messieurs Alain Langlois et André Mc Nicoll.

ÉTAIT AUSSI ABSENTE : madame Renée Roy.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-072-11-02 Il est proposé par monsieur Yves Ballard d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2002.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Dépôt des états financiers 2001-2002 et rapport du vérificateur
 - 6.2. Éducation des adultes / financement
 - 6.3. Fin de mandat / madame Francine Charbonneau, commissaire-parent

- 6.4. Comités du Conseil des commissaires / modification à la durée du mandat
- 6.5. Projet de modification au Règlement relatif à la tenue des séances du Conseil des commissaires
- 6.6. Arrangements locaux du personnel de soutien / adoption
- 6.7. Projet de protocole de transfert d'un immeuble et renonciation à des ententes antérieures avec la Commission scolaire Riverside
- 6.8. École Le Sablier / servitude de passage d'utilité publique
- 6.9. Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu / dénonciation du protocole d'entente
- 6.10. Entente spécifique pour contrer le décrochage scolaire / adoption
- 6.11. Comité EHDAA / nomination d'un représentant d'un organisme extérieur
- 6.12. Plan consolidé «Une école ouverte sur son milieu» / adoption
- 6.13. Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu
 - 6.13.1. affiliation
 - 6.13.2. délégation
- 6.14. Agrandissement de l'école Albert-Schweitzer / intégration des arts / modification au comité de sélection
- 6.15. Personnel cadre et hors cadre / nominations.

7. Information :

- 7.1. Évolution de l'effectif scolaire 1998-2002
- 7.2. Indicateurs de réussite
- 7.3. École de la Mosaïque / Centre de la petite enfance / site alternatif
- 7.4. Demande du CLSC—CHSLD de Mont-Saint-Hilaire / utilisation des préfabriqués
- 7.5. Ville de Varennes / amendement au règlement 369
- 7.6. Semaine québécoise des adultes en formation / activités.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1^{ER} OCTOBRE 2002

C-073-11-02 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2002 et ce, tel que rédigé.

Votent en faveur : 16
 Vote contre : 0
 S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

La directrice générale, madame Ginette Jacques, précise que plusieurs points apparaissant au présent ordre du jour sont en suivi à des demandes formulées antérieurement.

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, fait rapport sur le dossier des policiers-éducateurs au secondaire.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, informe les membres du Conseil qu'il a reçu confirmation du ministère de l'Éducation relativement à la vente de l'édifice Sacré-Cœur à Mc Masterville.

5. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Galarneau, président du conseil d'établissement de l'école secondaire De Mortagne, accompagné du directeur de cette école, monsieur Yvan Gauthier, font état du volet «international» qui sera offert aux élèves de l'école à compter de 2003-2004.

Madame Sylvette David, nouvelle présidente du Comité de parents, exprime le souhait de maintenir des rapports harmonieux avec la Commission scolaire. Elle présente madame Hélène Leblanc qui agira à titre de commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement primaire à compter du 17 novembre 2002.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Dépôt des états financiers 2001-2002 et rapport du vérificateur

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, cède la parole à monsieur Denis Giroux, vérificateur externe de la firme comptable «Ruel, Giroux, Dorion, comptables agréés». Monsieur Giroux explique le rapport de vérification ainsi que le rapport de l'exercice financier 2001-2002.

C-074-11-02 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de recevoir le rapport financier de l'exercice financier 2001-2002 et le rapport après vérification du vérificateur externe, tel que déposés à l'annexe ACC-005-11-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait ensuite état des faits saillants qui ont caractérisé les échanges avec les directions d'établissement relativement à l'équilibre budgétaire de la Commission scolaire pour l'exercice financier 2001-2002. Elle reçoit ensuite les questions et les commentaires de mesdames et messieurs les commissaires.

Les membres conviennent de traiter immédiatement le point 6.12.

6.12 Plan consolidé «Une école ouverte sur son milieu» / adoption

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, situe le dossier susmentionné dans son contexte. Il cède ensuite la parole au coordonnateur au Service des ressources éducatives, monsieur André Émond, qui dresse un bilan des projets réalisés en 2001-2002 soutenus par le Fonds Jeunesse Québec. Il présente ensuite le plan consolidé des demandes de l'an 2 transmis au Fonds Jeunesse.

Considérant les objectifs du programme «Une école ouverte sur son milieu»;

Considérant les modalités de gestion de ce programme;

Considérant les projets développés par les écoles primaires et secondaires;

C-075-11-02 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le plan consolidé des demandes de la Commission scolaire des Patriotes transmis au Fonds Jeunesse Québec, pour l'année scolaire 2002-2003, tel que déposé à l'annexe ACC-006-11-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Éducation des adultes / financement

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant que le nombre d'élèves temps plein en 2002-2003 a atteint 578, soit 46 de plus que ceux alloués en 2001-2002 ;

Considérant que des élèves sont en attente de services ;

Considérant qu'il y aurait lieu d'atteindre un minimum de 636 élèves temps plein et que notre budget actuel ne nous permet pas de desservir l'ensemble de la clientèle ;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a déjà fait connaître sa demande dans le cadre du processus des règles budgétaires 2002-2003 ;

Considérant que les membres du conseil d'établissement du Centre de formation du Richelieu souhaitent qu'une démarche politique soit entreprise ;

C-076-11-02 En conséquence, il est proposé par madame Suzanne Chartrand qu'une lettre soit adressée aux députés du territoire de la Commission scolaire des Patriotes ainsi qu'au ministre de l'Éducation afin de demander une révision de l'enveloppe budgétaire 2002-2003 pour le financement de l'éducation des adultes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Fin de mandat / madame Francine Charbonneau, commissaire-parent

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, fait état de l'ampleur de l'implication de madame Francine Charbonneau à la cause des jeunes.

Considérant la fin du mandat de madame Francine Charbonneau à titre de commissaire-parent représentant le secondaire ;

C-077-11-02 Il est proposé par madame Hélène Roberge de souligner la contribution de madame Francine Charbonneau au monde de l'éducation en lui adressant nos plus sincères remerciements et un vif succès dans tous ses projets futurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Comités du Conseil des commissaires / modification à la durée du mandat

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

Considérant que le mandat actuel de deux ans des comités du Conseil des commissaires expire le 8 novembre 2002;

Considérant que des élections scolaires se tiendront en novembre 2003;

C-078-11-02 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que la durée du mandat de tous les comités du Conseil des commissaires se poursuive jusqu'à la prochaine élection scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Projet de modification au Règlement relatif à la tenue des séances du Conseil des commissaires

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

Considérant que le Conseil des commissaires est tenu de donner avis avant de modifier un règlement ;

C-079-11-02 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian qu'un avis public, conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique, soit donné à l'effet que le Conseil des commissaires se propose d'adopter à sa séance du 4 février 2003, une modification au règlement intitulé «Règlement qui fixe le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires», lequel projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire générale situé au 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, téléphone (450) 441-2919.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Arrangements locaux du personnel de soutien / adoption

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la négociation des arrangements locaux du personnel de soutien qui a eu lieu durant l'année scolaire 2001-2002 ;

Considérant l'entente de principe survenue en novembre 2001 ;

Considérant la recommandation de cette entente de principe par le Comité directionnel, la directrice générale et son acceptation par le Conseil des commissaires, le 6 mars 2001 ;

Considérant l'acceptation de l'entente de principe par la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant l'analyse d'impact des arrangements locaux dans l'éventualité de leur entrée en vigueur ;

Considérant les recommandations du Comité patronal de négociation pour conclure les arrangements locaux à la satisfaction des parties ;

Considérant l'accord des parties négociantes sur les modalités de signature des arrangements locaux lors de la rencontre du 16 octobre 2002 ;

C-080-11-02 Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'autoriser le président, la directrice générale et le directeur du Service des ressources humaines à procéder à la signature des arrangements locaux du personnel de soutien de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Projet de protocole de transfert d'un immeuble et renonciation à des ententes antérieures avec la Commission scolaire Riverside

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande d'adoption d'un projet de protocole de transfert d'un immeuble et renonciation à des ententes antérieures ;

Considérant qu'en séance de travail, le Conseil des commissaires s'est montré d'accord avec le projet proposé ;

Considérant que l'adoption d'une telle entente faciliterait la poursuite des discussions et la réalisation d'un projet de relocalisation de l'École d'éducation internationale ;

C-081-11-02 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter le projet de protocole de transfert d'un immeuble et renonciation à des ententes antérieures, tel que déposé à l'annexe ACC-007-11-02, sous réserve qu'une clause soit ajoutée mentionnant que des ajustements monétaires incluront les dépenses pour des événements reliés aux sinistres et aux imprévus survenus avant la fin desdites ententes;

et d'autoriser le président et la directrice générale à signer ladite entente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 École Le Sablier / servitude de passage d'utilité publique

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la nécessité d'aménager les infrastructures de drainage d'égout pluvial et sanitaire à l'école Le Sablier à Saint-Amable ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Amable a exécuté les travaux de canalisation du fossé à l'avant de l'école pour y installer les conduites d'égout sanitaire ;

Considérant les avantages pour la Commission scolaire d'accorder les servitudes permanente et temporaire à la municipalité pour lui permettre d'effectuer l'entretien de ses conduites ;

C-082-11-02 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'accorder à la Municipalité de Saint-Amable, une servitude de passage d'utilité publique, le tout conformément au projet de servitude déposé à l'annexe ACC-008-11-02, et d'autoriser le président et la directrice générale à signer les documents afférents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu / dénonciation du protocole d'entente

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu à l'effet de rouvrir le protocole d'entente liant cette municipalité et la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant la demande de dénonciation du conseil d'établissement de l'école Saint-Denis;

C-083-11-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle que le protocole d'entente existant soit dénoncé dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié, avec l'accord du conseil d'établissement, pour être appliqué le 1^{er} juillet 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Entente spécifique pour contrer le décrochage scolaire / adoption

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté la *Politique de soutien au développement local et régional* et, conséquemment, qu'il fait de la régionalisation de l'action gouvernementale un de ses mandats prioritaires;

Considérant que la Planification stratégique régionale de la Montérégie 2001-2006 ainsi que l'Entente-cadre 2001-2006 de développement de la Montérégie retiennent le soutien à la réussite scolaire, l'accroissement de la concertation au niveau de la main-d'œuvre, la diversification des modèles de formation, le renforcement des compétences, la diplomation et un meilleur accès aux métiers non traditionnels pour les femmes parmi leurs priorités;

Considérant que la politique gouvernementale en matière de développement régional prévoit que la mise en œuvre des choix stratégiques de l'entente-cadre relève, au plan gouvernemental, des ministères sectoriels concernés, par le biais d'ententes spécifiques, moyens privilégiés pour assurer la concrétisation de la régionalisation de l'action gouvernementale;

Considérant que le gouvernement du Québec reconnaît le CRDM comme interlocuteur en matière d'élaboration des stratégies de développement et en tant qu'aviseur dans la détermination des priorités ministérielles en région;

Considérant que le gouvernement du Québec est engagé dans une réforme de l'éducation qui vise, entre autres, à augmenter la persévérance, la réussite scolaire et la qualification des élèves et à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et leur communauté;

Considérant que l'acquisition de compétences professionnelles ou techniques favorise une insertion sociale et professionnelle réussie et qu'il est nécessaire d'adopter une approche préventive, planifiée et concertée, pour lutter contre la problématique du décrochage scolaire;

Considérant que des ententes de complémentarité de service entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux touchent les jeunes d'âge scolaire et particulièrement les jeunes ayant des difficultés et qu'elles permettent une action concertée entre les établissements des deux réseaux;

Considérant que le gouvernement du Québec, à la suite du rapport final des États généraux sur l'éducation et du plan ministériel «prendre le virage du succès» favorise le partenariat pour améliorer la réussite éducative, contrer et prévenir le décrochage scolaire;

Considérant que le décrochage scolaire survient tant au secondaire qu'au collégial, qu'à l'université et qu'en Montérégie, les trois ordres d'enseignement conviennent, avec l'ensemble de la société régionale, d'œuvrer à sa prévention;

Considérant que l'obtention d'un diplôme attestant des compétences professionnelles ou techniques devient une exigence pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle;

C-084-11-02 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand que la Commission scolaire des Patriotes adhère à «l'Entente spécifique pour contrer le décrochage scolaire en Montérégie» signée par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 Comité EHDAA / nomination d'un représentant d'un organisme extérieur

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant le résultat de l'appel de candidatures effectué auprès des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

C-085-11-02 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge de nommer madame Jocelyne Gaudet à titre de représentante d'un organisme extérieur au sein du Comité EHDAA de la Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.13 Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

6.13.1 Affiliation

C-086-11-02 Il est proposé par madame Anne-Marie Loiselle que la Commission scolaire des Patriotes paie une affiliation de 300 \$ de base ainsi que 0,15 \$ pour le primaire et 0,17 \$ pour le secondaire, pour la population étudiante basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la Commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.13.2 Délégation

C-087-11-02 Il est proposé par madame Louise Legault-Choquette que la Commission scolaire des Patriotes mandate messieurs Denis Dragon, André Émond, Yves Leduc ainsi que madame Ghislaine Desjardins à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2002-2003 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.14 Agrandissement de l'école Albert-Schweitzer / intégration des arts / modification au comité de sélection

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution C-117-04-02 adoptée le 2 avril 2002 ;

Considérant la demande du ministère de la Culture et des Communications de remplacer l'architecte Hubert Chamberland sur le comité de sélection sur l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec ;

Considérant que cette demande éliminera une situation de conflit d'intérêts ;

C-088-11-02 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de nommer Madame Louise Bergeron-Blondeau, architecte à la Commission scolaire des Patriotes, comme représentante de la Commission en remplacement de l'architecte du projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.15 Personnel cadre et hors cadre / nominations

Étant donné que la Commission scolaire est actuellement en processus de sélection dans ce dossier, il est convenu de reporter ce point et de le traiter en séance en ajournement, le 19 novembre prochain.

7. INFORMATION :

7.1 Évolution de l'effectif scolaire 1998-2002

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, fait état de l'évolution de l'effectif scolaire 1998-2002.

7.2 Indicateurs de réussite

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, dépose et commente les modalités de calcul des indicateurs de réussite transmis par le MÉQ.

7.3 École de la Mosaïque / Centre de la petite enfance / site alternatif

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, informe les membres du Conseil que la Ville de Saint-Basile-le-Grand retire sa demande de modification à l'option d'achat.

7.4 Demande du CLSC—CHSLD de Mont-Saint-Hilaire / utilisation des préfabriqués

On ne peut satisfaire à la demande du CLSC—CHSLD des Patriotes à l'effet de leur louer des locaux préfabriqués supplémentaires au 480 boulevard Laurier, à Mont-Saint-Hilaire.

7.4 Ville de Varennes / amendement au règlement 369

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, informe mesdames et messieurs les commissaires que le règlement 369 de la Ville de Varennes ne sera pas mis en application.

7.5 Semaine québécoise des adultes en formation / activités

La directrice générale, madame Ginette Jacques, commente quelques activités qui se sont déroulées durant la Semaine québécoise des adultes en formation.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

On souhaite qu'un suivi soit effectué en lien avec le rapport du vérificateur externe.

Il est proposé qu'une rencontre du Comité de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes se tienne le mardi, 19 novembre 2002, avant la séance ajournée du Conseil.

De l'information complémentaire est demandée relativement aux policiers-éducateurs dans les écoles secondaires.

La présentation faite par le président du conseil d'établissement et par le directeur de l'école De Mortagne sur le volet «international» a été fort appréciée.

Monsieur Paul St-Onge remercie les membres de l'assemblée pour les témoignages de sympathie qu'il a reçus suite au décès récent de son père.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-089-11-02 À 22 h 25, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 19 novembre 2002, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag